

www.ccas.fr

Réf: NC/2021.01.026

Montreuil, le 26 janvier 2021

## **COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT**

Les Activités Sociales contraintes d'annuler les séjours jeunes prévus pour les vacances d'hiver

Au regard de l'aggravation de la situation sanitaire, de l'absence de cadre réglementaire permettant l'accueil des enfants en colos et des besoins de visibilité des parents quant à la garde de leurs enfants, la cellule de vigilance COVID des Activités Sociales, réunie lundi 25 janvier, a pris la décision d'annuler l'ensemble des séjours jeunes programmés pendant les vacances d'hiver.

Si cette décision était difficile à prendre, nous avons eu la confirmation, aujourd'hui, qu'elle était juste. Le délégué interministériel à la jeunesse, Jean-Benoît Dujol, a déclaré ce mardi 26 janvier que compte-tenu de l'absence de nouveau décret venant autoriser leur ouverture, les accueils collectifs de mineurs (ACM) ne seront pas autorisés à ouvrir pour les vacances d'hiver.

Malgré l'important travail d'adaptation des séjours réalisé pour accueillir les jeunes, nous avons fait le constat que les conditions suivantes n'étaient pas réunies :

- la sécurité des enfants, des convoyeurs et de nos équipes n'était pas garantie face à la menace d'une accélération de l'épidémie et d'un nouveau confinement ; cet argument a toujours guidé nos décisions ;
- le cadre réglementaire, autorisant l'accueil des enfants en colos, n'existait pas à 10 jours de la première session.

Dans l'hypothèse d'une autorisation d'ouverture, l'absence des remontées mécaniques, qui annule toutes les activités de ski alpin, et la nécessité de mettre en place un protocole sanitaire renforcé, à l'image des établissements scolaires, auraient également complexifié l'accueil des jeunes.

Je souhaite sincèrement remercier l'ensemble des acteurs des Activités Sociales - élus, professionnels, bénévoles, convoyeurs - ayant œuvré jusqu'ici, et en dépit de toute perspective, pour l'organisation de ces séjours. Je mesure et je partage pleinement votre déception, après l'implication dont vous avez fait preuve pour préparer et maintenir les colos.

À moins de nouvelles annonces du gouvernement, les séjours individuels, réservés dans les villages de vacances ouverts, sont maintenus.

Malgré les incertitudes liées à cette pandémie, nous devons poursuivre nos ambitions pour permettre aux bénéficiaires de profiter de séjours de qualité, comme nous avons collectivement réussi à le faire pour les vacances d'été et d'automne et comme nous le ferons à n'en pas douter aux beaux jours.

Président de la CCAS

Nicolas CANO